



Lycée Antoine de Saint - Exupéry

Corporación Educacional
Alianza Francesa - Santiago



«Nom» «Prénom» «Classe» ; **INE N** • «INE»

Note à l'attention des candidats à une formation supérieure en France

<http://www.parcoursup.fr/>

La plateforme <http://www.parcoursup.fr/> ouvre le 20 décembre 2019 ; vous y trouverez des informations précises et actualisées sur les formations, leurs contenus, l'organisation des enseignements, les taux de réussite, les débouchés et les capacités d'accueil des différentes formations.

Vous pourrez vous inscrire et formuler des vœux **à partir du 22 janvier 2020 et jusqu'au 12 mars 2020.**

Pour vous inscrire, vous avez besoin de l'INE qui vous est indiqué en tête de ce courrier et de votre date de naissance. **Ne vous inscrivez pas sans INE** car il faudra annuler cette inscription avant que vous puissiez vous inscrire correctement. **Cet INE fourni par l'établissement sert uniquement pour l'inscription sur le site [parcoursup](http://www.parcoursup.fr/), pas pour la bourse.** Pour ceux qui feront une demande de DSE (dossier social étudiant) à partir de janvier 2020 vous entrerez sur le site www.etudiant.gouv.fr en indiquant : « je n'ai pas de n°INE ».

Quelques renseignements au moment de remplir la partie inscription sur [parcoursup](http://www.parcoursup.fr/):

Scolarité actuelle et scolarité antérieure : Le système est fait pour l'hémisphère nord c'est-à-dire des années scolaires qui commencent en septembre et se terminent en juin (pour vous l'année scolaire est de mars à décembre).

La scolarité actuelle est donc pour vous, dans le formulaire, l'année scolaire 2019-2020.

Si vous étiez en classe de première en 2018, ce sera donc l'année scolaire 2018-2019 dans le formulaire.

Si vous étiez en classe de seconde en 2017, ce sera donc l'année scolaire 2017-2018 dans le formulaire, et ainsi de suite.

Dans la partie « scolarité antérieure », il vous est demandé si votre **scolarité est française ou étrangère** : il faut cocher « **scolarité française** » du fait que vous avez été scolarisé dans un établissement à programmes français. Vous indiquerez ensuite par le menu déroulant le pays dans lequel vous avez été scolarisé.

Baccalauréat : Vous pouvez cocher la case : « baccalauréat obtenu » et ainsi remplir les notes obtenues au baccalauréat et la mention. Pour le mois et l'année d'obtention, vous indiquez : **décembre 2019.**

Bulletins de notes : Vous devrez remplir vous-même les bulletins de notes dans votre dossier : vous ne pourrez compléter que ceux de première et ceux des deux premiers trimestres de terminale.

En vous souhaitant une réussite dans vos admissions dans l'enseignement supérieur,

Je reste disponible par mail, téléphone et rendez-vous jusqu'au 19/12/2019 et à partir du 20/12/2020 pour vous aider et vous conseiller dans la procédure.

Amaury Scheffter - Conseiller d'orientation
amaury.scheffter@lafase.cl
228278343